

2007: SB12

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers
des administrations scolaires

EXPÉDITEUR : Andrew Davis
Directeur
Paiements de transfert et rapports financiers

DATE : Le 28 mai 2007

OBJET : Formulaires des prévisions budgétaires 2007-2008 – conseils
isolés

Je vous écris pour vous informer que les formulaires des prévisions budgétaires, l'addenda au document technique pour les administrations scolaires et les instructions connexes de 2007-2008 sont maintenant disponibles sur le site Web des rapports financiers (<http://tpfr.edu.gov.on.ca/Home%20PageFR.htm>). À la page d'accueil, veuillez cliquer sur le lien « Prévisions budgétaires ».

Les améliorations et les modifications du modèle de financement de 2007-2008 sont semblables à celles touchant les conseils scolaires de district à l'égard des Subventions pour les besoins des élèves (SBE). Les détails du modèle de financement figurent dans le document technique, qui se trouve sur le site Web public du ministère à www.edu.gov.on.ca. L'addenda au document technique porte sur les questions de financement propres aux conseils isolés.

En 2007-2008, le gouvernement consacrera presque 39,1 millions de dollars (M\$) à l'éducation élémentaire et secondaire dans les administrations scolaires dans le cadre des SBE. Cela représente une augmentation de 1,7 M\$ par rapport aux subventions de 2006-2007.

Voici les principaux changements apportés cette année aux formulaires :

- Des mises à jour reflétant la mise en oeuvre des engagements gouvernementaux visant la quatrième année de l'entente cadre sur les conventions collectives et la création de trois nouvelles subventions :
 - la Subvention pour l'amélioration des programmes;
 - le Supplément pour l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits;
 - l'Allocation d'aide aux écoles.

- La révision du tableau des dépenses – les conseils devront consacrer un poste budgétaire distinct à un fonds pour éventualités auquel seraient indiquée toute dépense non allouée pour laquelle un centre de coût n’aurait pas été choisi ou les sommes que les conseils décideraient de mettre de côté pour faire face à des augmentations de coûts éventuelles. Le tableau a aussi été élargi pour que les conseils puissent prévoir dans leur budget une somme précise au titre des économies de fin d’exercice, somme qui ne doit pas dépasser 0,25 % de leur allocation de fonctionnement. Cette approche cadre avec les pratiques exemplaires adoptées dans d’autres provinces et dans le budget provincial qui visent à accroître la transparence.

Le bureau de district mettra à votre disposition une copie du profil de votre administration scolaire. Les mentions des subventions qui figurent dans le profil sont fondées sur les renseignements dont dispose le ministère présentement et vous sont fournies afin de vous aider à établir vos budgets pour l’année scolaire 2007-2008.

Votre agente ou agent des finances communiquera avec vous très bientôt au sujet des séances d’information sur le modèle de financement de 2007-2008 pour les administrations scolaires.

Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires de 2007-2008 doivent être remises au plus tard le 29 juin 2007. Veuillez en envoyer une copie électronique au ministère à estimates@ontario.ca au plus tard à la date limite du 29 juin 2007. Vous devez envoyer deux copies signées des prévisions à :

M^{me} Diane Strumila
Chef de projet des services de subventions
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers
21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec Susan Soldan au 1 800 465-5020, avec Tim Kielman au 1 800 461-9570, poste 6892, ou avec Roland Sauvé au 1 866 849-9900.



Andrew Davis

c. : Agentes et agents de supervision